



ARISTOPHIL
LETTRES & MANUSCRITS



France

Paris, mardi 24 mars 2015

Madame, Monsieur,

Je vous informe que par jugement en date du 16 février 2015, le Tribunal de Commerce de PARIS a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société ARISTOPHIL.

Ce même jugement a désigné Maître Gérard PHILIPPOT, 60 rue de Londres 75008 PARIS, en qualité d'Administrateur Judiciaire avec mission d'administrer l'entreprise et nommé la SELAFA MJA, 102, rue du Faubourg Saint Denis - CS 10023 - 75479 PARIS Cedex 10, prise en la personne de Maître Valérie LELOUP-THOMAS et la SELARL EMJ, 62 bd de Sébastopol 75003 PARIS, prise en la personne de Maître Bernard CORRE en tant que Mandataires Judiciaires.

Une période d'observation de deux mois a été ouverte par le jugement précité.

A l'expiration de ce délai, le Tribunal ordonnera la poursuite de la période d'observation s'il lui apparaît que l'entreprise dispose à cette fin des capacités de financement suffisantes dans la perspective d'un plan de redressement ou de cession.

A défaut, il prononcera la liquidation judiciaire.

Conformément aux dispositions légales, il sera procédé à l'inventaire des actifs appartenant en propre à la société ARISTOPHIL et à l'identification de ceux qu'elle détenait en nature à l'ouverture du redressement judiciaire, susceptibles d'être revendiqués par un tiers.

.../....

ARISTOPHIL - SAS au capital de 30 000 000 €

Siège social : 21, rue de l'Université - 75007 Paris - Tél : +33 (0)1 42 60 00 00

Service administratif : 222, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - Tél : +33 (0)1 56 88 60 10

RCS Paris B 445 214 430 - SIRET 445 214 430 00057 / SIRET 445 214 430 00040 - TVA INTRA : FR56445214430 - Code NAF 4779Z
www.aristophil.com

Pour la réalisation de cet inventaire, le Tribunal de Commerce de PARIS a désigné deux Commissaires-Priseurs Judiciaires; deux experts seront également nommés.

Suite à la démission des représentants des indivisions CORALYS et CORPUS, des démarches ont été entreprises afin de faire désigner un Administrateur Provisoire pour chacune de ces indivisions.


Par décisions en date des 2 mars 2015 et 12 mars 2015, le Président du Tribunal de Commerce de PARIS a désigné Maître Catherine POLI, Administrateur Judiciaire, sise 85 rue de la Victoire 75009 PARIS, en qualité d'Administrateur Provisoire de 54 indivisions. Maître Catherine POLI s'adressera à chacun d'entre vous dans les tout prochains jours.


En l'état, toute opération d'achat ou de rachat des lettres et manuscrits est suspendue.

Nous tiendrons informés Maître Catherine POLI de l'évolution de la procédure de redressement judiciaire.

Dans cette attente,

veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


Gérard PHILIPPOT



ARISTOPHIL - SAS au capital de 30 000 000 €

Siège social : 21, rue de l'Université - 75007 Paris - Tél : +33 (0)1 42 60 00 00

Service administratif : 222, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - Tél : +33 (0)1 56 88 60 10

RCS Paris B 445 214 430 - SIRET 445 214 430 00057 / SIRET 445 214 430 00040 - TVA INTRA : FR56445214430 - Code NAF 4779Z
www.aristophil.com